



DE A3

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH HAUTE-MARNE

18, rue du Président CARNOT
52100 SAINT DIZIER

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2011

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH HAUTE-MARNE

18, rue du Président CARNOT
52100 SAINT DIZIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note A. « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relative à la comptabilisation de la totalité de l'engagement de retraite.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons validé la conformité des mouvements impactant les provisions réglementées et les affectations de résultat avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- La note C. « Informations complémentaires » de l'annexe précise les modalités de calcul et le traitement comptable des engagements retraite comptabilisé en totalité pour la première fois sur cet exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités de calcul et de comptabilisation de cet engagement de retraite et nous nous sommes assurés que la note C. de l'annexe fournit une information appropriée.

- Malgré l'homogénéisation des règles comptables entre les comptes administratifs et les comptes annuels, il demeure des divergences entre le cumul des comptes administratifs et le résultat consolidé. En conséquence, nous avons validé le tableau de votre annexe qui détaille les opérations constituant le passage de la somme des résultats administratifs des structures au résultat comptable de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

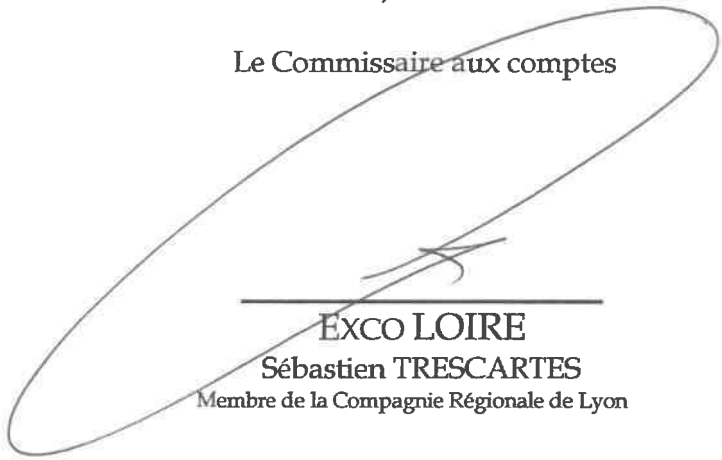
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Etienne, le 12 octobre 2012

Le Commissaire aux comptes



EXCO LOIRE
Sébastien TRESCARTES
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

1.1- BILAN

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2011			Exercice N-1 clos le 31/12/2010
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	212 423	164 610	47 813	52 620
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 829	4 600	4 229	
Autres	383 637	260 868	122 769	109 780
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)	1 351		1 351	2 113
TOTAL I	606 240	430 078	176 162	164 513
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Redevables, usagers et comptes rattachés	57 743		57 743	76 122
Autres	4 647	1 326	3 321	12 822
Valeurs mobilières de placement	21 953		21 953	409 082
Disponibilités	1 051 536		1 051 536	466 077
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 974		4 974	103
TOTAL II	1 140 853	1 326	1 139 527	964 206
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 747 093	431 404	1 315 689	1 128 719
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

1.2 - BILAN

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N-1 clos le 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
<u>Fonds propres</u>		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont subventions d'investissements non renouvelables)	89 421	89 421
<u>Autres Fonds associatifs</u>		
Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association		
Réserves	595 821	582 859
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-65 685	-65 685
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	26 238	26 238
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat comptable de l'exercice	35 843	89 509
Subventions d'investissement (renouvelables)	11 806	15 327
Provisions réglementées	127 086	53 669
TOTAL I	820 530	791 338
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	212 431	66 000
FONDS DEDIES		
TOTAL II	212 431	66 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 000	17 150
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 764	28 649
Dettes fiscales et sociales	216 359	222 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 605	3 395
TOTAL III	282 728	271 252
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 315 689	1 128 590
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

2.1 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières (1))		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	263 057	262 006
Impôts, taxes et versements assimilés	150 841	144 182
Salaires et traitements	1 220 881	1 236 061
Charges sociales	562 194	554 020
Dotations aux amortissements	33 813	37 436
Dotations aux provisions	69 752	5 695
Autres charges (dont cotisations)	2 693	5 064
TOTAL I	2 303 231	2 244 464
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)		
TOTAL II		
Charges financières (1)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Interêts et charges assimilées	1 869	3 724
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL III	1 869	3 724
Charges exceptionnelles (1)		
Sur opérations de gestion	-45	45
Sur opérations en capital		2 368
Dotations aux amortissements et aux provisions	76 629	2 632
TOTAL IV	76 584	5 045
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL V		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	2 381 684	2 253 233
Solde créditeur = EXCÉDENT	35 843	89 509
TOTAL GENERAL	2 417 528	2 342 742
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

2.2 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Chiffre d'affaires	63 096	59 500
Produits de tarification	2 266 397	2 162 271
SOUS TOTAL A : MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 329 493	2 221 771
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	70 180	108 992
Reprises sur provisions (et amortissement)		
Transfert de Charges		
Autres produits		
SOUS TOTAL B	70 180	108 992
TOTAL I (A+B)	2 399 673	2 330 763
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (TOTAL II)		
Produits financiers :		
Interêts et Produits assimilés	11 919	4 999
Produits nets sur valeurs mobilières de placement		221
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits financiers		
TOTAL III	11 919	5 220
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		930
Sur opérations en capital	3 521	2 676
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 415	3 153
TOTAL IV	5 936	6 759
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	2 417 528	2 342 742
Solde débiteur - DEFICIT		
TOTAL GENERAL	2 417 528	2 342 742
Dont produits afférents à des exercices antérieurs		

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan clos le 31/12/2011 dont le total est de ____1 315 689____ € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un excédent de __35 843____ €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/11 au 31/12/11.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25/10/2012.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La valorisation du bénévolat est chiffrée à hauteur de 27 965 € pour 2011. Ce chiffre en hausse est encore inférieur à la réalité.

La réflexion sur nos locaux, sur notre organisation d'un CMPP a commencé en 2009 et s'est poursuivie sur cet exercice.

Au titre de cet exercice, la totalité de l'engagement de retraite a été comptabilisé au niveau des comptes annuels de l'association par prélèvement sur les fonds propres pour la part de l'engagement de retraite aux exercices précédents et par résultat pour la variation de l'exercice.

B. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions comptables adoptées par le Comité de Réglementation comptable n°99-01 du 16/02/1999 et celle du 29/04/1999 applicables aux comptes annuels des associations et fondations.

L'association applique également la nomenclature M 22 dont dépend l'association.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur issue du comité de réglementation comptable (CRC)

En 2005, un changement de méthode comptable était intervenu dont la nature et le motif sont exposés ci-après avec l'information comparative permettant d'apprécier l'incidence des comptes.

Nature : Amortissement des immobilisations. La méthode prospective a été appliquée, en conséquence les valeurs nettes comptables au 1^{er} Janvier 2005 n'ont pas été modifiées.

Motif : Entrée en vigueur au 1^{er} Janvier 2005 de la nouvelle réglementation comptable CRC 2002-10.

Incidence sur les comptes : seul, le bâtiment détenu à Saint Dizier par notre association a été décomposé. Cette décomposition a généré une dotation aux amortissements de 5 K€ au lieu de 19 K€.

L'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des autres immobilisations non décomposées.

L'engagement de retraite a été comptabilisé en totalité dans les comptes de l'association au titre de cet exercice.

B1. Périmètre de consolidation

Les comptes annuels qui vous sont présentés pour l'exercice 2011 intègrent les bilans et comptes de résultat du siège de l'association départementale APAJH Haute Marne, 18, rue du président Carnot 52100 SAINT DIZIER et des établissements en gestion départementale suivants :

♦ Service Tutelles	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ Service Vacances	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ Immobilier	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ CMPP	25, avenue de Verdun	52100 ST DIZIER
♦ Siège	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

B2. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|------------|
| • Constructions | 40 ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 5 à 25 ans |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |
| • Autres | 5 à 10 ans |

B3. Immobilisations financières, participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B4. Stocks

Non applicable

B5. Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au titre de cet exercice, l'engagement de retraite a été comptabilisé par prélèvement sur les fonds propres pour la part de l'engagement relative à l'exercice précédent soit 142 679 € et par résultat pour la variation de l'année soit 69 752 € comptabilisé en charge d'exploitation.

L'étude fait ressortir une dette actuarielle de 212 431 €. Cet engagement a été calculé en fonction de plusieurs paramètres :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de charges sociales : 45%
- taux d'évolution des salaires : 1 %
- table de mortalité : TG 05
- taux d'actualisation : 4 %.
- départ à l'initiative du salarié,

D. AUTRES INFORMATIONS

Toutes les données sur les tableaux annexés sont exprimées en EUROS.

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 4 500 euros hors taxes.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES					
Total					
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
BATIMENTS	212 423				212 423
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 536		188		2 348
AGENCEMENTS	81 990	14 824	10 624		86 190
MATERIEL DE TRANSPORT	34 340	6 000	6 400		33 940
MATERIEL DE BUREAU	169 687	23 595	31 881		161 402
MOBILIER	84 366	2 600	3 359		83 606
AUTRES IMMO CORPORELLES	24 978				24 978
IMMOBILISATIONS EN COURS					
AVANCES ET ACOMPTES					
Total	610 320	47 020	52 452		604 887
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	1 531	708	1 470		769
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES	582				582
Total	2 113	708	1 470		1 351
TOTAUX	612 433	47 728	53 922		606 238

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	Amortissements début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES					
Total					
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
BATIMENTS	159 803	4 807		1 170	163 440
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 537		188	-2 252	4 601
AGENCEMENTS	38 779	7 558	10 624		35 713
MATERIEL DE TRANSPORT	22 367	5 380	6 400		21 347
MATERIEL DE BUREAU	139 175	12 731	31 881	353	119 672
MOBILIER	59 781	3 541	3 359		59 962
AUTRES IMMO CORPORELLES	25 480	592		728	25 344
Total	447 922	34 609	52 453	-0	430 078
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS					
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES					
Total					
TOTAUX	447 922	34 609	52 453		430 078

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fonds propres	Montant en fin d'exercice
Réserves					
RESERVE POUR INVESTISSEMENT					0
RESERVE DE TRESORERIE					0
Total	0	0	0	0	0
Provisions réglementées					
DIFF. SUR REAL. D'ELTS. D'ACTIF					0
Total	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges					0
PROVISIONS POUR LITIGES					0
PROV. POUR AMENDES ET PENALITES					0
PROV. POUR INDEMNITES DEPART RETRAIT	66 000	69 752		76 679	212 431
PROV. POUR GROSSES REPARATIONS					0
PROV POUR CREATION D'ETAB					0
PROV POUR FLUCTUATION ACTIVITE					0
PROV POUR TRAVAUX					0
AUTRES PROV. POUR RISQUES ET CHGES					0
PROVISIONS FONDS DEDIES					0
Total	66 000	69 752	0	76 679	212 431
Provisions pour dépréciation					
IMMO. INCORPORELLES					0
IMMO. CORPORELLES					0
STOCKS ET EN COURS					0
COMPTES CLIENTS					0
AUTRES PROV. POUR DEPRECIATION	1 326				1 326
Total	1 326	0	0	0	1 326
PROV. POUR DEP. CPTES. FINANCIERS					0
T O T A U X	67 326	69 752	0	76 679	213 757

ETAT DES CREANCES

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	1 351		1 351
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	57 743	57 743	
Autres créances	4 647	3 321	1 326
Charges constatées d'avance	4 974	4 974	
TOTAL	68 715	66 038	2 677
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETATS DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits (1)	17 000	4 076	12 924	
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 764	45 764		
Dettes fiscales et sociales	216 359	216 359		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 605	3 605		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	282 728	269 804	12 924	
(1) Montant :				
- Emprunts souscrits				
- Remboursements de l'exercice				
- concours bancaires				

PRODUITS A RECEVOIR

Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/11
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 438
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	2 632
TOTAL	6 070

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/11
Créances clients et comptes rattachés	
418 100 FACTURES A ETABLIR	0
Total	0
Autres créances	
468 700 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	3 438
518 700 PRODUIT FINANCIER A RECEVOIR	2 632
Total	6 070
TOTAL GENERAL	6 070

CHARGES A PAYER

Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/11
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669
Dettes fiscales et sociales	108 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2316
TOTAL	111 815

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
408 000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	669
Total	669
Dettes fiscales et sociales	
428 200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	71 691
438 200 CHARGES SOCIALES POUR CONGES A PAYER	37 140
448 600 AUTRES CHARGES A PAYER	
Total	108 831
Autres dettes	
468 600 AUTRES CHARGES A PAYER	2316
Total	2316
TOTAL GENERAL	111 816

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23)

Produits constatés d'avance		31/12/10
487 000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0
TOTAL		0

Charges constatées d'avance		31/12/10
486 000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	103
TOTAL		103

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

		31/12/11
Sur opérations de gestion		
671 200	PENALITES AMENDES FISCALES & PENALES	-45
678 000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	Total	-45
Sur opérations en capital		
675 100	VALEUR COMPTABLE ELEMENTS ACTIF CEDES	0
	Total	0
Autres charges exceptionnelles		
687 000	DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	76 629
	Total	76 629
TOTAL GENERAL		76 584

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/12/11
Sur operations de gestion		
771 000	AUTRES PRODUITS EXCEPT SUR OP DE GESTION	
772 100	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	
	Total	0
Sur opérations en capital		
775 200	PRODUITS DE CESSION	
	Total	0
777 100	SUBV INVESTISS.VIREE AU RESULTAT	3 521
	Total	3 521
Autres produits exceptionnels		
787 000	REPRISE SUR PROVISIONS REGLEMENTEES	2 415
	Total	2 415
TOTAL GENERAL		5 936

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUIT DE TARIFICATION

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 17
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.5

NATURE DES ACTIVITES	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION SOCIALE	2 266 397
CHIFFRE D'AFFAIRES GESTION NON CONVENTIONNEE	63 096
TOTAL	2 329 493

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-9 et 24-16

Engagements reçus	Montant
Garantie à hauteur de 50% du conseil général de la Haute Marne sur l'emprunt de 152 450 € contracté pour l'acquisition de l'immeuble de Saint Dizier	0
TOTAL	0

Engagements réciproques	Montant
Néant	
TOTAL	0

EFFECTIF MOYEN

Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22

	Effectif moyen
Contrats	Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	52
Contrats à Durée Déterminée	2
Travailleurs Handicapés	
Détachés des Ministères	
C.E.S. - C.E.I.	
Autres	1
Total	55

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

NÉANT

TABLEAUX DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

NÉANT

TABLEAUX DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT A VENDRE

NÉANT

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Affectation résultat 2010	Diminution	Reclassement	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise	41 044					41 044
Fonds associatifs avec droit de reprise	0					0
Dons et legs	0					0
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	48 377					48 377
Réserves	0					0
Excédents affectés à l'investissement	203 734					203 734
Réserve de compensation	121 348		3 529			124 877
Autres	16 295		132			16 427
Réserve de trésorerie	241 482		85 848	76 679		250 651
Report à nouveau	0					0
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-65 685					-65 685
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	26 238					26 238
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)	89 509	35 843	-89 509			35 843
Subventions d'investissement (non renouvelables)	15 327			3 521		11 806
Provisions réglementées	0					0
Couverture du besoin en fonds de roulement	0					0
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	26 727	66 490				93 217
Réserves des plus-values nettes d'actif	26 942	9 342		2 415		33 869
Autres	0					0
Total	791 468	111 675	0	82 615		820 530

TABLEAU DES RESULTATS

<i>Etablissement</i>	Résultats nets
CMPP	31 684
Siège	6 635
Tutelles	31 684
Immobilier	17 150
Vacances	5 695
Impact conso	
Retraitement bâtiment Saint-Dizier	14 212
Variation de l'engagement de retraite	-69 752
Autres retraitements	-1 465
TOTAL	35 843